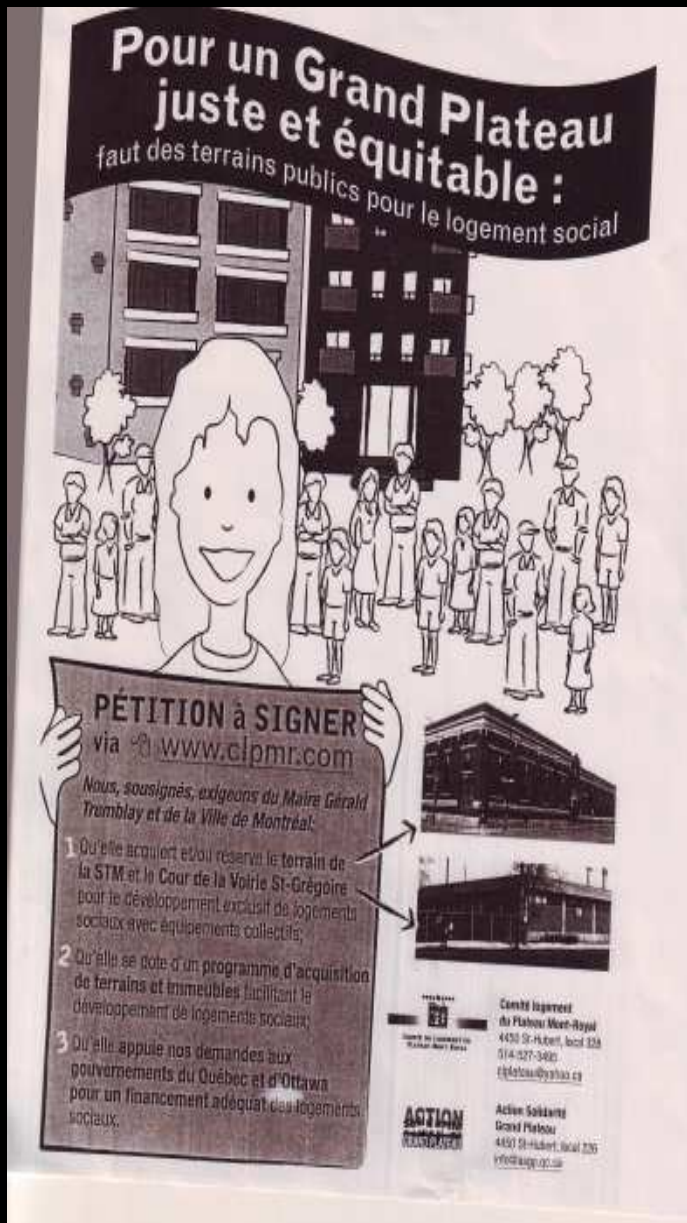


Le Locataire

Printemps 2012

Bulletin d'information du Comité Logement du Plateau Mont-Royal

Signez la pétition...



Invitez vos amiEs à poser ce geste



Le 2 juin 2012

**MANIF ET FÊTE
pour le
logement
social
(voir page 7)**

La reprise de logement

La reprise de logement est un droit fondamental du propriétaire, et lui permet de tirer avantage d'un achat immobilier, soit en s'y logeant, soit en y logeant un membre de sa famille immédiate.

Malheureusement, par contre, trop de propriétaires détournent l'esprit de ce droit avec des tentatives de reprises abusives. Il s'agit généralement de faire partir un locataire qui paie peu cher (et qui, conséquemment, est souvent là depuis longtemps) pour pouvoir ainsi, soit considérablement augmenter le loyer, soit transformer, par la bande, le logement en condo.

Le locataire a le droit de refuser la reprise, mais trop souvent, il croit, à tort, qu'il fait face à une situation perdue d'avance. Bien que le locataire soit réputé avoir refusé simplement en ne répondant pas à l'avis, il est quand même préférable de le faire par courrier recommandé. Et si le locataire refuse la reprise, le propriétaire doit alors faire, en cour, la preuve de sa

bonne foi. L'auteur du présent article a eu à faire face, cinq années d'affilées, à un propriétaire qui alléguait à répétition la bonne foi, mais qui, même lorsqu'il s'est fait dire, par décision de la Régie, de prendre le logement voisin, a plutôt choisi de le louer à quelqu'un d'autre. Dans les cas de reprises, surtout lorsqu'il devient aussi lourd, l'emploi d'un avocat peut grandement aider : il diminue la tension et dépersonnalise le conflit. Les avocats sont dispendieux, mais même pour un locataire qui n'a pas droit à l'aide juridique, c'est potentiellement un bon investissement. Reste que, avec ou sans avocat, le plus important, c'est d'être organisé et préparé.

Ultimement, le locataire a aussi le droit de poursuivre un propriétaire s'il se rend compte que celui-ci était effectivement de mauvaise foi, mais la preuve est difficile à faire et demande beaucoup d'efforts – ce qui est d'autant plus pénible que le locataire lésé a souvent tourné la page. Pas surprenant alors que bien peu s'en prévalent.

En prévision d'une élection provinciale

David Lewis

De nos trois paliers de gouvernement, le palier provincial est celui qui a la plus grande incidence sur le logement social, puisque c'est là que se décident les politiques qui y ont trait. Cela étant dit, la question du logement, et encore plus celle du logement social, n'est pas une priorité pour les principaux partis. Reste qu'il est clair que pour quelqu'un qui vit une situation difficile avec son logement, la question ne peut faire autrement que de prendre une place centrale dans sa vision du monde et de la politique. Regardons donc la situation telle qu'elle est présentement, à quelques semaines du déclenchement d'une élection provinciale.

Avant les dernières élections de 2009, le PLQ avait fait la promesse de construire 3 000 logements sociaux par année pour la durée du prochain mandat. Force toutefois est de constater que le gouvernement libéral n'a pas vraiment tenu promesse, puisque seulement 2 000 unités de logement social par année ont été mis dans le précédant budget de 2011. En 2008, le PQ avait lui aussi promis 3 000 logements sociaux par année pour 5 ans. Dans son programme de 2011, le PQ parlait encore un peu de logement social, mais le faisait de manière très générale.

Quant à la CAQ, elle ne semble pas pour l'instant avoir pris position sur la question du logement.

Finalement, Québec Solidaire, à l'occasion de la

dernière caravane du FRAPRU, réclamait 50 000 logements sociaux sur cinq ans, en ligne avec ses positions prises lors de la dernière campagne électorale. D'ailleurs, de tous les principaux partis, Québec Solidaire est le seul qui semble faire du logement une question prioritaire.

Dans Mercier, d'ailleurs, nous vivons une situation un peu particulière à plusieurs égards, notamment parce que nous avons élu comme député un des deux leaders de Québec Solidaire : celui-ci est donc appelé à se prononcer autant sur des dossiers provinciaux que locaux. En ce moment, à notre connaissance un seul autre candidat a été confirmé dans le comté. Il s'agit de Julie Boncompain, candidate pour la CAQ. Par ailleurs, on peut imaginer que Daniel Turp se représentera pour le PQ, mais la chose reste à confirmer.

Le locataire a contacté ces trois candidats confirmés et potentiels afin de connaître leur position en rapport au logement social, mais au moment d'aller sous presse, aucun des trois n'avait encore pris la peine de répondre. Ainsi, dès que l'élection sera déclenchée, nous vous encourageons à contacter vos députés et à leur poser des questions qui vous permettront de connaître leur position par rapport au logement social, puis à leur demander de s'engager de manière spécifique, avec des cibles précises à atteindre.

LES LOGEMENTS SOCIAUX, UNE ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION ? Défendons nos logements sociaux !

Depuis la fin des années 60 et début des années 70, le gouvernement fédéral était le principal moteur de financement pour la réalisation de logements sociaux (HLM, coopératives et OBNL d'habitation). Il signait différentes ententes de financement, selon les programmes existants de chaque époque, que ce soit directement avec les projets de logements sociaux ou avec les gouvernements provinciaux. Liées à l'hypothèque, ces ententes de 25 à 50 ans concernent notamment l'achat/rénovation d'immeubles existants, l'achat de terrains incluant la construction de nouveaux projets ainsi que le financement des loyers des locataires à faible revenu. De plus, une partie des frais était assurée par les projets via le remboursement de leur hypothèque.

Une fois celle-ci remboursée, l'idée était que les projets de logements sociaux soient en mesure de prendre en charge tout seuls les différentes dépenses liées à leur gestion ainsi qu'à l'aide au loyer des personnes à faible revenu. Bonne idée, non ?

Pas si sûr que ça! Tout d'abord, pour certains groupes, ces ententes ne prévoyaient pas l'explosion des coûts des

Si nous ne faisons rien, le scénario décrit ci-haut risque fort probablement de devenir une réalité et contribuer à gonfler encore plus les rangs des mal-logés. Cela dit, une campagne de pression pour changer la vapeur de côté est déjà menée par le FRAPRU, la CQCH et la FQOH. Depuis l'hiver 2010, des démarches sont entreprises pour mobiliser les groupes directement concernés dans chacun des quartiers et villes du Québec. Dans le Plateau, en novembre dernier, le Comité logement organisait avec le soutien du FRAPRU une rencontre d'information/mobilisation pour comprendre la complexité de l'enjeu et se préparer à une rencontre avec notre députée Hélène Laverdière afin d'inciter son parti à amener la question à la Chambre des communes. Loin d'en rester là, depuis cet automne, le FRAPRU et ses groupes membres font circuler une PÉTITION jusqu'au 27 mai prochain.

Si vous n'avez pas eu l'occasion de la signer, vous pouvez passer au local du Comité logement Plateau ou la faire imprimer sur le site Internet *Défendons nos logements sociaux*. De plus, une journée d'actions dérangeantes est prévue au courant du mois d'avril ainsi qu'une manifestation nationale le dimanche 27 mai.

*** N.B. : Bien que les HLM soient aussi touchés par la fin des ententes de financement du fédéral, le présent article se concentre sur la situation des coops et OSBL d'habitation pour des raisons de simplification. Pour obtenir plus d'informations à ce sujet, passez au Comité logement, ça nous fera plaisir de répondre à toutes vos questions.

Qu'arrivera-t-il aux coopératives et OBNL d'habitation ? Lesquelles seront touchées ? Quelle ampleur prendra le phénomène ? Quel sera l'impact sur les ménages bénéficiant d'une aide au loyer ?

matériaux de construction, dépensant les sous mis de côté pour de futures rénovations majeures. De plus, les revenus des ménages bénéficiant de l'aide au loyer se sont détériorés depuis le début des projets de logements sociaux.

En fait, si l'aide au loyer n'est pas renouvelée à l'échéance de l'hypothèque, les ménages à faibles revenus risquent de subir des augmentations de loyer trop drastiques pour leur permettre de garder leur logement. « Bye, bye » le caractère social de ces projets de coopératives et OBNL d'habitation.

La fin de ces subventions est déjà en cours à travers tout le Canada et touchera tous les projets réalisés avant 1994. Selon le FRAPRU, les subventions fédérales sont passées de 630 000 à 613 500 entre 2006 et 2010. D'ici 2015, leur nombre devrait baisser à 540 800 et continueront à diminuer jusqu'à ce que la totalité y ait passé vers 2030. Sur le Plateau, on estime que 781 unités, 512 unités en coopératives et 269 unités en OBNL d'habitation passeront potentiellement à la moulinette.

Est-il possible d'arrêter tout ça ? Que peut-on faire ?

Activités à venir

Campagne nationale

«Défendons nos logement sociaux !»

Journées d'actions ciblant le bureau régional de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

Mardi le 17 avril 2012

Pour plus de détails appelez au Comité Logement (514) 527-3495

Manifestation nationale du FRARU

«Défendons nos logements sociaux!»

Dimanche le 27 mai 2012

Plus de détails à venir.

Pour que l'aide au loyer des personnes à faible revenu soit maintenue dans les projets de logements sociaux réalisés avant 1994, vous pouvez vous informer sur le site web «Défendons nos logements sociaux» du FRAPRU. Sinon, passez nous voir au Comité.

Manifestation nationale pour un Registre des loyers à Québec

Le 25 avril 2012

Pour plus d'informations ou pour confirmer votre présence, contactez le Comité Logement (514) 527-3495

PERTURBATION DES ACTIVITÉS DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

Plus d'un millier de manifestants exigent la fin des mesures antisociales

Serge Lachapelle

18 février - Le 16 février à 8 h, plus d'un millier de manifestants ont bloqué durant tout l'avant-midi les activités de la Bourse de Montréal. Parmi eux, des étudiants, des travailleurs, des femmes ainsi que de nombreux groupes sociaux sont venus exiger la fin des mesures antisociales. À



l'origine, les manifestants devaient bloquer le Centre de commerce mondial. Comme il avait été verrouillé dès 7 h 30 à l'intérieur et à l'extérieur et encerclé par un imposant déploiement policier, ils se sont donc dirigés vers la Tour de la Bourse située juste en face et ont réussi à paralyser complètement ses activités.

«Les groupes sociaux en ont ras-le-bol de ce gouvernement qui s'obstine à détourner la richesse de la population au profit des riches et des grandes entreprises», comme le souligne le communiqué de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services, l'organisateur de l'événement.

Les étudiants en grand nombre ont été les premiers à prendre la parole. Pour Jeanne Reynolds, porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), la hausse des frais de scolarité est une question qui concerne non seulement les étudiants et étudiantes, mais plus largement la population. « Si le gouvernement ne recule pas sur cette mesure, c'est l'ensemble de la société qui en subira les contrecoups. C'est l'accessibilité même aux études qui est compromise, sans parler de l'endettement qui augmentera de façon fulgurante pour les étudiants, mais aussi pour leur famille ».

La présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ), Régine Laurent a souligné que les infirmières constataient quotidiennement les effets de la pauvreté sur la

santé des gens. « On ne pensait jamais, quand on préparait ça, qu'on arriverait à bloquer la Bourse. Et on est arrivé quand même à bloquer les entrées de la Bourse. Chaque fois, on se dit : c'est l'énergie des vainqueurs, l'énergie des gens qui se disent : «Je n'ai rien à perdre, mais tout à gagner.»

Alors, on va continuer de le faire, parce que ce n'est pas possible qu'on élise un gouvernement et qu'ensuite il ne nous écoute pas », a plaidé la présidente de la FIQ, Régine Laurent

Alexa Conradi, présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) s'en est pris à cette « contribution » santé une taxe déguisée, qui atteindra 200 \$ par an dès cette année. « Cette mesure doit absolument être retirée des plans du gouvernement, puisqu'elle est profondément régressive et s'ajoute aux multiples coûts associés maintenant aux soins médicaux. De plus, cette « contribution » pénalise injustement les femmes qui, malheureusement, ne gagnent que 74 % du salaire annuel des hommes et doivent donc consacrer une plus grande proportion de leurs revenus à l'augmentation des tarifs tous azimuts. »

Quant à François Saillant, coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), il a dénoncé la hausse prévue des tarifs d'électricité via la hausse du prix du bloc patrimonial d'Hydro-Québec à compter de 2014. « Il est évident que l'électricité est un service essentiel. Que le gouvernement envisage d'en augmenter les tarifs de 20 % en cinq ans, en plus des hausses régulières, viendra affecter grandement les familles les plus pauvres qui seront les premières pénalisées. »

À midi, un responsable de l'escouade tactique du SPVM a déclaré que la manifestation était devenue un attroupement

suite à la page 5



MOUVEMENT DE GRÈVE CONTRE LA HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ

Les gaz lacrymogènes en signe de faillite de la logique antisociale du gouvernement Charest

Jeudi le 2 mars, près de 10 000 étudiants provenant de tous les coins du Québec sont à nouveau descendus dans la rue, cette fois-ci à Québec, pour réitérer leur détermination à faire échec à la hausse des frais de scolarité. Ils s'étaient donnés rendez-vous au Parc des Braves pour se diriger ensuite vers l'Assemblée nationale.

La rengaine du gouvernement à l'effet que « les étudiants doivent faire leur part » est de plus en plus vue comme une simple justification de l'offensive antisociale. Le gouvernement attaque les systèmes publics d'éducation et de santé et les programmes sociaux pour mettre plus de ressources de l'État à la disposition des monopoles dans leur concurrence sur les marchés mondiaux. Parallèlement, il mène des campagnes de désinformation à propos des étudiants, des travailleurs de la santé, des médecins et des patients, crée l'hystérie à propos des « baby boomers » et les personnes âgées. Dans le cas des étudiants, le gouvernement Charest est de plus en plus isolé parce que les étudiants se battent pour leurs droits et n'ont pas l'intention de lâcher prise. Alors il tente encore une fois d'entraîner les étudiants dans les marges de la confrontation violente. Loin d'accueillir les étudiants de façon civilisée en rencontrant les porte-parole pour recueillir leurs demandes, l'Assemblée nationale avait été transformée en véritable forteresse assiégée.

Les associations étudiantes rapportent que près de 125 000 étudiants sont en grève aujourd'hui en date du 5 mars



et qu'ils « le resteront tant et aussi longtemps que la ministre s'entêtera », de dire Gabriel Nadeau-Dubois, co-porte-parole de la CLASSE, qui regroupe actuellement environ 75 % des grévistes. « La colère des étudiants et étudiantes ne s'apaisera pas. Le gouvernement doit reculer rapidement ».

Le mouvement s'élargit maintenant à l'ensemble de la province. « Les régions de Lanaudière, la Gaspésie, l'Estrie, les Laurentides, l'Outaouais, la Montérégie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean se sont jointes au mouvement de grève générale. Le Québec s'unit pour résister aux mesures du gouvernement libéral, qui fermeront les portes des universités à des milliers de personnes », ajoute Jeanne Reynolds, co-porte-parole de la CLASSE.

La Coalition a annoncé qu'elle participera aux diverses activités qui auront lieu jeudi le 8 mars prochain dans le cadre de la Journée internationale des femmes. « L'Institut Simone de Beauvoir a récemment affirmé que les hausses des frais de scolarité touchent davantage les femmes, notamment parce qu'elles gagnent en moyenne 70 % du salaire des hommes. Nous serons dans la rue le 8 mars prochain, avec les organisations féministes, pour le rappeler au gouvernement libéral ! », poursuit Jeanne Reynolds, co-porte-parole de la CLASSE.

« L'entêtement du gouvernement libéral en matière d'éducation postsecondaire manifeste un désengagement de l'État au détriment d'une population moins nantie : les étudiants », dit Simon Gosselin, secrétaire général de la Table de concertation des étudiantEs du Québec (la TaCEQ) : « Le gouvernement remet en question les principes et valeurs mêmes que le peuple québécois s'est donné afin de construire une société plus juste. Aujourd'hui, les étudiants et étudiantes du Québec affirment haut et fort qu'en investissant collectivement en éducation, on investit dans

suite de la page 4

illégal. Les policiers ont alors utilisé matraques et gaz poivre et ils ont ouvert une brèche pour permettre aux employés d'entrer au travail. Plusieurs d'entre eux semblaient désapprouver cette intervention brutale qui a mené à l'arrestation de quatre manifestants.

Loin de condamner cette nouvelle criminalisation de la dissidence, le ministre Bachand a dit que les manifestants dépassaient les bornes. « Les gens ont le droit de manifester et d'exprimer leurs droits, mais ils n'ont pas le droit d'empêcher les autres de travailler. Tout le monde a des droits dans la société et ça doit se faire avec respect. Ils ont le droit de manifester, mais de bloquer le centre-ville, ça c'est interdit et c'est inacceptable dans une société. »

Cette phrase vide de sens montre à quel point la reconnaissance des droits de tous et toutes est pour ce gouvernement une abstraction qui s'oppose à tous ceux et celles qui exigent des mesures concrètes pour que les droits de tous soient pleinement respectés.

Suite à la page 8

L'ABC¹ DU LOGEMENT SOCIAL

On continue à s'encourager!

Qui a dit que la Lutte pour le logement social serait facile? En fait, c'est une Mobilisation de tous les «jours» et de tous les instants. Que ce soit à partir de Nos données



recensées de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), des données de la Régie du Logement ou à partir des militantEs de Nos comités de requérantEs, nous remarquons que les besoins en logement social sont importants et urgents!

Est-ce que la température devra annoncer un Orage de colère et de mobilisation de la part des locataires

et des mal-logéEs pour que nos gouvernements annoncent des investissements importants dans le domaine de l'habitation sociale?

Cette année, le Comité Logement du Plateau (CLPMR) et ses alliés ont décidé de mettre de l'avant quatre Priorités dans sa lutte pour le logement social. Ces priorités s'adressent principalement à la Ville de

Montréal et particulièrement au maire Tremblay. C'est pourquoi le CLPMR lançait, en novembre dernier, une Pétition demandant à la Ville de réserver le terrain de la Voirie Municipale Saint-Grégoire pour le développement exclusif de logement social, de se porter acquéreur du terrain de la STM et le réserver pour ce type de développement, d'adopter un programme d'acquisition d'immeubles et de terrains et de presser les gouvernements supérieurs d'augmenter les budgets de logement social à la hauteur des besoins. Ces Quatre priorités sont portées par la table de concertation CDC ASGP et appuyées par le FRAPRU.

Que ce soit sur le territoire du Plateau, ou dans les quartiers comme Rosemont, Centre-Sud ou Hochelaga-Maisonneuve (pour ne nommer que ceux-là), les locataires doivent se Regrouper et mettre de l'avant des démarches visant à Sensibiliser la population pour des projets de logements sociaux. Des pétitions, des manifestations, des assemblées publiques, des conférences de presse... sont des moyens à la portée de tous et toutes.

Mais il est impératif que la ville démontre une réelle volonté politique en adoptant un règlement d'acquisition et réserve de terrain afin que les immeubles ou les Terrains ne soient pas accaparés par les promoteurs privés.

Car des condos, Y'en a Trop, ce qu'on Veut ce sont des logements sociaux.
1 Dans le numéro précédant, vous trouverez la première partie de cet article.

Ateliers d'informations à venir

Le logement social

Jeudi le 12 avril 2012 à 14 heures

Jeudi le 3 mai 2012 à 18 h 30

Jeudi le 7 juin à 14 heures

Hausses de loyer

Mercredi le 18 avril 2012 à 14 heures

Jeudi le 24 avril 2012 à 18 h 30

S'impliquer dans le Comité Journal ?! Pourquoi pas !

Le bulletin *Le Locataire* est un outil d'information et de sensibilisation sur les enjeux du droit au logement. Comme l'affirme notre bannière : « Le logement est un droit et un logement décent c'est urgent ! ». Vous voulez participer à la réalisation du bulletin ? Vous voulez écrire, apporter votre grain de sel, vous voulez dessiner ? Vous êtes photographe ? N'hésitez pas à nous le faire savoir en contactant unE des membres de l'équipe du Comité Logement. Le bulletin *Le Locataire* est publié 4 fois par année.

Et il est ouvert à votre participation

Les coopératives d'habitations ne font pas l'unanimité auprès de la population.

Maryvonne Quintin

Quand j'ai dit que j'aimerais devenir membre d'une coopérative d'habitation, j'ai eu plein de mises en garde.

C'est plein de BS, il faut travailler, interdiction de barbecue, des horaires pour prendre sa douche, tu es surveillée... Ah



bon !!!!! Tu ne peux pas recevoir, ni héberger une personne !!!!!

Et un amoureux ? Même pas !!!!! Tu ne peux rien faire

...

Autant aller « au couvent », c'est juste à côté le sanctuaire du Saint-Sacrement.

Et avant de signer le bail, lis toutes les petites lignes...

Au début, j'ai écouté avec beaucoup d'amusement puis l'inquiétude est venue. Il y a peut-être des micros cachés dans les plafonds. Et si c'était vrai !!!!!

Pourquoi avons-nous peur de nous engager dans un projet communautaire ? De nous réunir pour être plus fort, plus solidaire ensemble. Est-ce que « travailler » dans une coopérative, c'est dégradant ? Ce sont des tâches que nous faisons même si nous sommes locataires dans le privé. Seulement, nous le faisons quand ça nous tente...

Nous préférons « chialer » contre notre propriétaire à cause des augmentations ou de l'état du logement. Nous agissons sous la pression et nous tenons à notre zone de confort. Moi je suis ben dans mon logement... C'est pour les autres...

Les propriétaires sont forts parce que nous nous sommes mis à genoux devant eux. Reprenons notre pouvoir de décider, et notre force, c'est peut-être les coopératives d'habitations.

N'ayez pas peur, j'ai signé le bail le 27 février 2012 et lu toutes les petites lignes (avec une loupe) !!!

Je peux recevoir qui et quand je veux, puis je dois participer à la propreté des lieux communs à des dates fixées à l'avance. Si j'ai une obligation je pourrai changer mon tour.

Ouf !!!!! Ce n'est pas si terrible...

J'aménagerai le 1^{er} avril prochain.

À suivre...

Activités à venir

Comité des requérants et requérantes de logements sociaux.

«Les fous du logis et la Voie libre»

Vous êtes invitéES à participer à notre prochaine rencontre

Le 23 avril 2012, à 17 h 30.

Un repas sera servi sur place

Le thème est encore à définir

Fête des membres

Vous êtes membres, militantEs, bénévoles!

Vous vous impliquez au Comité Logement

Venez festoyer avec nous

Le 17 mai prochain

Plus de détails à venir

Campagne locale : Pour un Grand plateau équitable et solidaire : signature de la pétition

On a besoin de militantEs pour la signature de la pétition. Nous jumelons les militantEs moins expérimentés avec ceux et celles qui en ont l'habitude. Pour plus d'informations et/ou vous désirez vous impliquer, contactez Geneviève Pierrat au (514) 527-3495



La soirée musicale aura lieu à partir de 17 heures à la Salle du Petit opéra École des métiers de la construction de Montréal 5205, rue Parthenais (entre Masson et Laurier).



Cette journée s'inscrit dans notre campagne «Pour un Grand Plateau juste et équitable».

Le lieu de départ et l'heure de la manifestation vous seront dévoilés sous peu.

L'épicerie Solidaire : 5 ans d'étude, analyse, sondage

Denis Bélanger

Né de plusieurs consultations, ce regroupement d'achat communautaire a comme mandat de redonner un pouvoir d'achat alimentaire citoyen. C'est un outil économique, une initiative locale mais aussi régionale sous entente particulière avec les intervenants du RAOC (Regroupement Organisme Communautaire) dont, quelques partenaires (Option Consommateur, CSSS Jeanne Mance, Resto Plateau, Comité Logement Plateau Mont-Royal, Bonne Boîte Bonne Bouffe). Option Consommateur est un service de défense des droits qui offre, entre autres, des renseignements sur des stratégies au niveau de la gestion du budget. CSSS Jeanne Mance est une équipe d'infirmières qui offre des renseignements sur les saines habitudes nutritionnelles, incluant l'activité physique, qui vont engendrer un meilleur bilan de santé. Resto Plateau offre des dégustations et est représenté par une équipe de 4 travailleurs en formation encadrés par une cheffe. Le Comité Logement Plateau Mont-Royal est un

organisme en défense des droits des locataires. Bonne Boîte Bonne Bouffe est un programme dont les mandats sont :

- 1- Aller chercher les produits chez les producteurs*
- 2- Faire développer l'économie au Québec*
- 3- Encourager la production locale*

L'épicerie solidaire s'appuie sur 3 volets offerts à la collectivité : le Magasin Solidaire, Le Café Citoyen et la Cuisine Semi-Professionnelle.

L'origine du Magasin Solidaire est basée sur 5 ans d'étude, d'analyse et de sondage auprès des gens dans l'arrondissement issus de mobilisations communautaires via Action Solidarité du Grand Plateau. Plusieurs organismes ont apporté une expertise différente et à force de réflexion et de mise en commun, a émergé l'idéal du Magasin Solidaire. C'est un dépannage alimentaire communautaire offrant un milieu de vie vers la sécurité alimentaire.

Pour faire face à une situation de pauvreté, reliée à l'augmentation du coût locatif et des denrées, plus les citoyenNEs consomment, plus ils et elles sont en mesure de faire des plus grosses commandes, ce qui entraîne une diminution significative des prix et du même coup une augmentation du pouvoir d'achat.

Cela implique des conséquences surtout en période de crise économique qui sévit plus particulièrement en ce moment (Dernier trimestre : perte significative dans le marché de l'emploi au Québec). Un effet positif : Ne plus être à la remorque des spéciaux. Le Café Citoyen est un carrefour de «réseautage citoyen» : un lieu où l'on se rencontre, s'informe, échange, développe des stratégies sur le pouvoir d'achat, élabore sur la façon de rejoindre les personnes en difficulté à faible revenu. C'est également la Halte Garderie la Pirouette avec animation, des prestations artistiques, incluant le volet participation au sondage (CDC Action Solidarité et Comité logement du Plateau Mont-Royal). La Cuisine Semi-Professionnelle offre une éducation populaire alimentaire (démystifier le tableau de valeurs nutritives) donnant un accès participatif à des groupes de personnes différentes telles que des personnes âgées. L'idée est de se regrouper, faire de la bonne cuisine, des repas complets et ce, toujours dans le même esprit de redonner un pouvoir alimentaire au citoyen.

Je salue l'appui de M. Amir Khadir, député de Mercier présent à la dernière édition.

Je remercie Mme Fulvia Spadari, Directrice (ASGP-CDC) et Sandra Vallade, Coordonnatrice (Resto-Plateau), mes sources d'information

Suite de la page 5

l'avenir du Québec.»

On a également donné la parole à Xavier Lafrance, un des leaders étudiants de la grève étudiante de 2005 contre la décision du gouvernement Charest de transformer 105 millions \$ de bourses en prêts étudiants. « Même si la capacité de la richesse a augmenté, les salaires stagnent et les gouvernements haussent les droits de scolarité, a-t-il dénoncé. Cela participe d'une vision de la marchandisation de l'éducation. » L'éducation est un droit, a-t-il déclaré sous les applaudissements de la foule.

Poussée dans ces derniers retranchements, la ministre de l'Éducation Line Beauchamp a déclaré : « Lorsque nous avons pris la décision d'améliorer le financement des universités, nous l'avons fait en sachant qu'il pouvait avoir ce type de réactions, de certains étudiants. Nous savons qu'il y aura d'autres manifestations, mais la décision est prise parce qu'elle est nécessaire. Elle est juste et raisonnable, et elle bien comprise de la population. »

Avant que la manifestation ne se disperse, l'Unité de contrôle de foule de la Sûreté du Québec a tiré une salve de gaz lacrymogènes. Ce geste brutal a été condamné par tous les manifestants présents et par deux députés de l'Assemblée nationale, soit Denis Trottier et Amir Khadir.

*Non à criminalisation de la dissidence !
Appuyons la juste lutte des étudiants !*